

**COMMUNE DE TAILLEBOURG**  
**Réunion du conseil municipal du 30 avril 2014**  
**Sur convocation du 24 avril 2014**

Présents : M. TEXIER Pierre – M. CHEVALIER Bruno – Mme BEAUBEAU Maryse – Mme ALBERT Sylvie -  
Mme CHENET Dany - M. COVELA RODRIGUEZ Guillaume - M.DECQ Jean-François - M. GALLAIS Gérard –  
M. GANTHY Philippe – Mme GUIBERTEAU Emmanuelle - M. GUILLOT Fabrice – M. LEVAZEUX Rodolphe -  
Mme RICHAUD Babette.

M. ARROYO BISHOP Daniel a donné pouvoir à M. GANTHY Philippe. (pièce jointe 1)

Mme PARMENTELOT Nadine a donné pouvoir à M. TEXIER Pierre. (pièce jointe 2)

Secrétaire de séance : Mme GUIBERTEAU Emmanuelle

M. GUICHARD Claude, correspondant pour l'Hebdo et l'Angérien est présent.

Mme et M. COUSSOT, boulangerie de Taillebourg ont offert au nouveau Conseil Municipal une magnifique sculpture en chocolat. Tout le Conseil les remercie chaleureusement.

M. TEXIER Pierre demande à mettre à l'ordre du jour :

- demande de dotation de l'état pour le transfert de la Mairie dans l'immeuble dit De Blay
- demande de dotation de l'état pour l'aménagement d'une classe dans la mairie actuelle
- délibération sur la reconduite d'un contrat CAE partagé entre la Mairie et Les Baladins
- délibération sur les tarifs EDF dans les gîtes
- délibération sur les tarifs de location des tables et chaises appartenant à la commune
- délibération sur les panneaux bois aux entrées de la commune

**Vote tous pour.**

**Ordre du jour :**

- 1- Autorisation de recrutement d'agents contractuels
- 2- Indemnité de conseil au percepteur
- 3- Vote du Compte Administratif 2013
- 4- Taux des taxes
- 5- Autorisation de prendre un avocat pour la pollution du puits
- 6- Choix du correspondant défense
- 7- Demande de dotation de l'état pour le transfert de la Mairie dans l'immeuble dit De Blay
- 8- Demande de dotation de l'état pour l'aménagement d'une classe dans la mairie actuelle
- 9- Délibération sur la reconduite d'un contrat CAE partagé entre la Mairie et Les Baladins
- 10- Vote du Budget Primitif 2014
- 11- Délibération sur les tarifs EDF dans les gîtes
- 12- Délibération sur les tarifs de location des tables et chaises appartenant à la commune
- 13- Délibération sur les panneaux affichages aux entrées de la commune
- 14- Date du feu d'artifice
- 15- Questions diverses

Pour commencer M. TEXIER Pierre fait lecture d'un premier constat des opérations effectuées depuis l'élection de conseil municipal. Il y met également en avant des dysfonctionnements, notamment au niveau de l'EDF, concernant les contrats électricité et gaz de la commune qui ne semblent pas correspondre à nos besoins et une consommation anormale au niveau de l'ancien terrain de camping.

Il est demandé à la modification des contrats pour un tarif adapté à l'utilisation de la commune.

**Vote tous pour.** (pièce jointe 3)

#### **I/ AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS** (pièce jointe 4)

Un appel d'offre a été lancé pour remplacer Mme HUET Véronique qui a démissionné et quittera la mairie mi-mai. Le projet est de recruter un rédacteur pour un contrat de 28 ou 30 heures.

Les entretiens d'embauche auront lieu le samedi 3 mai 2014 à partir de 8h à la mairie.

**Vote : 14 pour 1 abstention**

#### **II/ DELIBERATION RELATIVE A L'INDEMNITE DE CONSEIL AU PERCEPTEUR** (pièce jointe 5)

M. METOYER, percepteur, a été sollicité pour donner conseil lors de l'établissement du budget primitif 2014. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder une indemnité de conseil à M. METOYER.

**Vote tous pour.**

#### **III/ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013**

Nous n'avons pas la main sur ce compte administratif puisque c'est le compte rendu de l'ancien mandat. Nous pouvons seulement en prendre connaissance.

**Vote tous pour.**

#### **IV/ TAUX DES TAXES**

La commune ne souhaite pas augmenter les taxes et impôts pour 2014.

**Vote tous pour.**

#### **V/ AUTORISATION DE PRENDRE UN AVOCAT POUR LA POLLUTION DU PUIITS** (pièce jointe 6)

La première facture de pompage du puits s'élève à 19 000€.

La question de prendre un avocat pour la défense de la commune dans ce dossier est posée.

**Vote tous pour.**

#### **VI/ CHOIX DU CORRESPONDANT DEFENSE** (pièce jointe 7)

Le nom de M. CHEVALIER Bruno est proposé.

**Vote tous pour.**

#### **VII/ DEMANDE DE DOTATION POUR LE TRANSFERT DE LA MAIRIE DANS L'IMMEUBLE DE BLAY** (Pièce jointe 8)

Le Conseil Municipal décide de l'inscription du projet « Transfert de la Mairie dans l'immeuble De Blay » au budget de l'année 2014 avec sollicitation de l'aide de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux.

**Coût du projet : 36 000€**

#### **Plan de financement :**

Auto financement par la disponibilité due à l'abandon du projet de l'ancienne municipalité sur le projet d'achat de l'immeuble 5 rue du port pour des locaux techniques.

Etat : 25%

**Vote tous pour**

Il est fait lecture par M. le Maire du courrier qui va être adressé à Maître BOUAZIZ, notaire à Saint-Savinien pour débloquer l'ancien emprunt que l'étude garde à titre conservatoire. (pièce jointe 8 01)

**Vote tous pour cet envoi.**

Maître Mottet va adresser une lettre en demandant l'abandon d'instance dans le dossier des garages de M. Honoré.

### **VIII/ DEMANDE DE DOTATION POUR L'AMENAGEMENT D'UNE CLASSE DANS LA MAIRIE ACTUELLE** (pièce jointe 9)

Le Conseil Municipal décide de l'inscription du projet « Aménagement d'une classe dans la Mairie actuelle » au budget de l'année en cours avec sollicitation de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

**Coût du projet** : 8 000€

#### **Plan de financement :**

Auto financement : une avance financière de la commune sera récupérée l'année prochaine par la suppression des algéco-classe à compter d'août 2014 (8000 €/an)

Etat : 25%

**Vote tous pour.**

### **IX/ DELIBERATION SUR LA RECONDUITE D'UN CONTRAT CAE PARTAGE (Mairie / Baladins)**

Jusqu'à maintenant ce type de contrat pouvait être signé pour une période entre 4 à 8 mois.

Aujourd'hui un contrat CAE est signé pour une période de 18 mois.

Les Baladins ont besoin d'une personne pour deux mois et demi seulement. Pour le reste du temps de travail d'un tel contrat, la municipalité n'a pas l'utilité d'un employé supplémentaire.

Un vote consultatif pour la reconduction d'un contrat CAE est demandé.

**Vote 14 contre - 1 blanc**

### **X/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014**

Le budget présenté par M. GANTHY Philippe est équilibré Recettes/ Dépenses soit 646 552€.

#### **Principales économies**

- Photocopieurs (5000€)
- EDF suite à la révision des contrats
- Abandon du contrat CAE

#### **Principales dépenses**

- Voirie
- Remise en état du Parc
- Taille haie

#### **Investissement**

- Projet d'achat terrain école (210 000€). Acheté par la commune grâce à un emprunt sur 15 ans. Le percepteur a donné son accord pour cet achat.
- Déplacement de la Mairie vers l'immeuble De Blay (36 000€)
- Aménagement d'une classe dans la mairie actuelle (8 000)

La participation de la commune au budget du SIVOS est sans augmentation.

**Vote tous pour.**

Le devis concernant le remblai à mettre devant la salle des fêtes, l'agence postale et l'épicerie, établie par l'entreprise Longuépée, est abandonné.

**Vote tous pour**

### **XI/ DELIBERATION SUR LES TARIFS EDF DES GITES** (pièce jointe 10)

Monsieur le Maire expose qu'il convient de réactualiser le tarif concernant la consommation d'électricité dans les gîtes pour les personnes y résidant plus d'un mois.

L'ancien tarif était de 0,14€du KW.

Les différents contrats EDF devant être revus, il est décidé d'attendre la prochaine réunion de Conseil Municipal pour se prononcer.

**Vote tous pour.**

## **XII/ DELIBERATION SUR LE TARIF DE LOCATION TABLES ET CHAISES DE LA COMMUNE** (pièce jointe 11)

Monsieur le Maire expose qu'il convient, suite à plusieurs demandes, de fixer un tarif concernant la location des tables et chaises appartenant à la commune (Hors matériel de la salle des fêtes)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1 mai 2014.

**Pour les particuliers** : Forfait week-end

- Tables : 15€
  - Chaises : 15€
  - L'ensemble tables + chaises : 30€
- Une caution de 150€ sera demandée.

**Pour les associations de la commune** :

- Tables : gratuit
- Chaises : gratuit

**Vote tous pour.**

## **XIII/ DELIBERATION SUR LES PANNEAUX AFFICHAGES AUX ENTREES DE LA COMMUNE.**

Il est décidé d'enlever les grands panneaux d'affichage en bois aux différentes entrées de la commune. Ces panneaux seront remis de façon occasionnelle en fonction des différentes manifestations à annoncer.

**Vote tous pour.**

## **XIV/ DATE DU FEU D'ARTIFICE.**

Afin d'éviter la « concurrence » de plus grandes villes, il est décidé de tirer le feu d'artifice le 13 juillet 2014 à 23h.

**Vote tous pour**

## **XV/ QUESTIONS DIVERSES.**

M. le Maire nous informe que Madame la sous-préfète viendra à Taillebourg pour nous rencontrer le 23 mai 2014 entre 11h et 12h30.

A cette occasion, Monsieur le Maire fait lecture du courrier envoyé à M. BOUBLI de la DRAC Poitou Charente concernant les subventions du Pont Dormant. (pièce jointe 12)

M. DECQ Jean-François demande ce qui pourrait être fait au niveau de la petite maison SNCF située à côté du passage à niveau allant à Saint Savinien. M. le Maire répond que deux messages ont été laissés à la SNCF et que nous sommes en attente d'une réponse de leur part pour fixer un rendez-vous.

M. GUILLOT Fabrice fait part d'un alignement de mur et portail à surveiller à La Brossardière.

Mmes ALBERT Sylvie et CHENET Dany évoquent des problèmes de circulation et surtout de vitesse à différents endroits du bourg. (Rue de la gare, rue des pêcheurs, rue Aliénor d'Aquitaine)

Une commission sécurité va être créée en relation avec la commission circulation et aménagements routiers pour trouver des solutions.

Mme RICHAUD Babette fait part du problème des dépôts d'ordures dans les poubelles situées place de la Charente. Les panneaux de bois étant cassés, les poubelles et sacs débordant sont à la vue de tous.

En parlant des poubelles, il sera demandé à chaque association de gérer ces poubelles. Exemples : Les pêcheurs à l'étang, l'association non d'un chien au terrain de foot...

Cela libérerait ½ journée de travail pour les employés municipaux.

M. CHEVALIER Bruno informe le conseil que le mardi 6 mai un essai de nettoyage des caniveaux de la commune sera effectué avec un camion balayeur. Il se pose le problème de la rue Aliénor d'Aquitaine où le stationnement est alterné.

Le nettoyage des différentes venelles sera effectué avant l'été.

Le monument aux morts a été nettoyé et les écritures refaites pour la cérémonie du 8 mai.

**Fin de séance à 00h45**